



A Aurillac, le 25 janvier 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les engagements non tenus font monter la pression et amènent la colère

La situation des agriculteurs du Cantal est grandement fragilisée, détériorée, par les crises économiques, sanitaires et climatiques.

En septembre 2015, le gouvernement annonçait 600 millions d'euros d'aide à l'élevage. **Où sont-ils passés ?** Le fond d'allégement des charges est d'un niveau insuffisant et la mise en œuvre de l'année blanche patine.

En octobre, le Ministre annonçait la mise en œuvre du fond de calamités « sécheresse » et des soutiens spécifiques pour les conséquences de la FCO.

- **Pour la FCO**, après avoir subi une perte de 200 €/animal, **les éleveurs n'ont pas touché un seul centime !**
- **Pour la sécheresse**, de nombreux départements du Massif central ne sont pas reconnus au niveau du réel impact du phénomène climatique de 2015. Des engagements avaient pourtant été pris pour revoir la situation au mois de janvier 2016, **engagements non tenus !**
Cerise sur le gâteau, le vol de 255 millions d'euros du fond de réserve calamités (alimenté par tous les agriculteurs) opéré en décembre par les pouvoirs publics.
- Les agriculteurs cantaliens attendent également des **mesures concrètes pour l'extermination des rats taupiers.**

Enfin, les agriculteurs attendent le versement de l'intégralité des PAC dont le paiement du solde est sans cesse repoussé par une administration française dépassée.

Bilan, non seulement les mesures d'urgence promises ne sont pas sur les comptes des agriculteurs mais en plus, leur caisse de gestion de calamités a été littéralement pillée.

Face à cette situation intolérable où aucun engagement n'est tenu et au moment où les prix des produits agricoles sont si malmenés, les agriculteurs du Cantal n'ont d'autres choix que de **se faire entendre par la mobilisation syndicale pour que les engagements soient tenus et pour une véritable politique de prix.**

***Rendez-vous demain 10h45 devant les Chambres d'Agriculture
d'Aurillac, St Flour et Mauriac***

Contacts : Joël Piganiol (06 77 94 21 82)
Jérôme Merle (06 07 57 13 86)